

Le petit mot de la Cuvée d'Or

Du Lot, aux rizières italiennes, et retour.

Cette année, le voyage annuel du Club avait pour destination l'Italie du Nord, du 6 au 13 mai.

Au programme, Gênes (en Ligurie), premier port italien, avec ses palais de style renaissance et ses ruelles pittoresques. Turin, 4^{ème} ville d'Italie, avec ses vastes places, sa cathédrale, ses arcades ombragées...

Les voyageurs ont également pu se laisser séduire par les vins italiens, le profil des sommets enneigés des Alpes, les rivages du lac de Viverone, les 45 chapelles du Mont Sacré de Varallo, et découvert les rizières de la Plaine du Pô.

Autre sortie le 4 juin, moins loin, mais pour autant non sans risque... Après la visite de l'Ecomusée de Cuzals, où les participants ont pu se remémorer bien des métiers que les moins de 20 ans..., et un déjeuner au pied de la falaise de Cabrerets, embarquement à Bouziès, en gabare sur le Lot, jusqu'à St Cirq Lapopie et retour. Pas de moteur en panne, pas de corvée de godille, pas d'homme à la rivière, et finalement une écluse passée sans encombre. Merci capitaine !

Le 22 juin, le repas de fin de saison, au Cantou à Loubressac, a été bien sûr l'occasion d'évoquer tous ces bons moments et d'envisager le prochain Loto pour cet hiver (le 7 décembre).



Etat Civil

Décès  M Fernand ROUSSILHE, le 6 janvier
Mme Catherine LAPAUZE, le 24 juin

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint :
le mardi de 15 h00 à 19 h00 (sur rendez-vous).

Ouverture de la mairie :
le mardi de 14h00 à 19 h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.

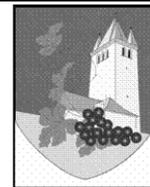
Fermeture annuelle du secrétariat :
Du 15 au 30 Août.

Imprimé par nos soins

Bulletin d'Informations Municipales n°23



GLANES



Juillet 2019

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Pour ce dernier semestre, la vie communale a été riche grâce aux actions menées par les associations. M le Préfet et Mme la Sous-Préfète ont choisi notre commune pour réunir l'ensemble des élus du canton de Biars sur Cère. Une deuxième manifestation a réuni nos deux sénateurs du Lot lors du week-end du jumelage avec les Glanniats.

On peut s'en féliciter.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

Association locale ADMR Glanes Maison d'Accueil

La deuxième assemblée générale de la résidence autonomie a eu lieu le mercredi 12 juin. Après avoir dressé l'historique de la maison d'accueil, le bilan 2018 a été présenté.

- L'activité reste stable soit 7 489 journées.
- L'âge moyen des pensionnaires est de 86 ans et 2 mois.
- Les tarifs 2019 (selon le niveau de dépendance) sont compris entre 39,48 € et 43,15 € par jour.
- Le personnel de l'établissement représente 5,5 ETP (Equivalent Temps Plein).

Au 1er avril 2019, Mme Sophie VENDEVILLE, directrice de la Fédération ADMR du Lot ainsi que de la Maison d'Accueil a pris ses fonctions pour en assurer la gestion.

L'association améliore sa communication grâce à un nouveau flyer, qui sera diffusé dans les services seniors de la région. Une journée « portes ouvertes » est prévue début septembre.

Travaux

Réseau électrique

L'étude proposée par la FDEL a été acceptée par le conseil municipal : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la route de Gagnac, Cornac et du carrefour à la mairie avec remplacement de l'éclairage public.

La ligne haute tension (20 000 V) entre le transformateur de la place de la combe et celui route de Cornac sera supprimée.

Les travaux devraient être réalisés en septembre 2019, les conventions avec les riverains sont en cours.

Association d'Attelages de Glanes



L'association d'attelages LES CALECHES du VIGNOBLE de GLANES a pour but de pratiquer des activités équinées relevant des sports de nature sans compétition.

Monsieur PEYRE pratiquant l'attelage depuis 2006, toute personne désireuse de faire connaissance avec les équidés (ânes, chevaux), de participer aux activités de l'association sera accueillie avec plaisir :

Nous venons de participer à la fête des petits pois à Objat (Corrèze) et à celle de l'âne à Vazerac (Tarn et Garonne). Pour la suite de l'année 2019, le programme prévisionnel est bien chargé. Dans l'attente de nouvelles rencontres avec nos équidés, l'association vous souhaite un bon été 2019.

Pour le conseil d'administration, Monsieur le président Michel PEYRE

Contact au 06 98 51 94 12, 164 rue du vignoble 46130 Glanes

Glanes et Glannes : les cépages réunis



Glanes, Glannes.

Le jeudi 30 mai, l'association « Glanes et Glannes, les cépages réunis » a concrétisé officiellement le jumelage des deux communes homonymes du Lot et de la Marne. Une délégation glanniate de douze personnes a été reçue pendant le pont de l'Ascension.

Pour cette occasion, toute la population de Glanes était conviée à 18 heures place de la halle. Au programme : dévoilement d'un des quatre panneaux, dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec l'appel des jeunes soldats des deux communes tombés au champ d'honneur, signature de la charte de jumelage en présence des deux sénateurs lotois, de notre conseillère départementale, de maires et des deux présidents des associations respectives. Le verre de l'amitié accompagné de gourmandises élaborées par les bénévoles a conclu cette journée ensoleillée.

Les deux jours suivants ont été consacrés à la visite de notre belle région : petit train à vapeur de Martel, Floirac, Carennac et Autoire pour le vendredi ; Saint-Cirq-Lapopie et le chemin de halage de Bouziès le samedi.



Taux communaux

Le Conseil Municipal a décidé de réviser les taux d'imposition avec une hausse de 0,5% ce qui se traduit par une augmentation totale pour notre commune de 500 € environ.

Taux en %	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	15,57	15,73	15,81
Foncier bâti	20,77	20,98	21,08
Foncier non bâti	185,06	186,94	187,87

Le petit mot du comité des Fêtes

Pour le Comité des Fêtes, les préparatifs vont bon train en vue du Marché Festif qui aura lieu le samedi 27 juillet à la Halle. Après l'annulation de l'édition 2018 (liée au déficit de la production viticole), l'attente est grande pour goûter à la belle ambiance qui caractérise cet événement. Avec les Vignerons du Haut Quercy également mobilisés pour cette manifestation, nous espérons vous voir nombreux, sous une météo clémente...ou pas, mais toujours dans une atmosphère bien sympathique !

Le 2^{ème} dimanche d'Octobre (13/10/19), ce sera au tour des marcheurs et autres amoureux du village et de son vignoble, de venir autour de la Halle pour la 6^{ème} édition de la « Balade dans le vignoble » et de son repas champêtre.

Pour ce 1^{er} semestre 2019, déjà écoulé..., nous vous avons proposé la traditionnelle et chaleureuse soirée Pescajounes. Merci à tous ceux qui ont répondu présents. L'occasion aussi, au sein du Comité des Fêtes, que les membres les plus 'aguerris' à l'exercice, transmettre recettes et savoir aux plus jeunes membres !

Bel été à toutes et tous.

Commune, Section Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	105 733	Résultat reporté	222 014
Charges de personnel Rémunération, cotisations, assurances	51 650	Produit des services et domaines, remboursement des frais de personnel des autres budgets	7 962
Charges de gestion courante	57 440	Impôts et taxes (3 taxes et additionnelles)	112 193
Atténuations de produits	34 000	Dotations, participations forfaitaires et exonérations	49 238
Charges financières, intérêts	710	Produits de gestion courante	12 000
Charges exceptionnelles et imprévues	2 000		
Virement à la section d'investissement	147 527		
Dotation aux amortissements	4 347		
TOTAL DEPENSES	403 407	TOTAL RECETTES	403 407

Commune, Section Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'exécution reporté	49 329
Emprunts (capital)	11 465	Affectations financières	11 550
Opération d'équipements	221 288	Subventions d'investissement	20 000
		Virement de la section de fonctionnement	147 527
		Amortissements	4 347
TOTAL DEPENSES	232 753	TOTAL RECETTES	232 753

Budget Assainissement - Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	10 317	Résultat reporté	20 722
Charges de personnel	2 500	Produit des services	23 600
Atténuations de produits	2 700	Transfert entre sections	4 815
Charges de gestion	1 010		
Charges financières, intérêts	5 500		
Virement à la section d'investissement	16 667		
Dotations aux amortissements	10 443		
TOTAL DEPENSES	49 137	TOTAL RECETTES	49 137

Budget Assainissement- Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'équipement	20 120	Résultat reporté	5 633
Emprunt capital	7 808	Virement du fonctionnement	16 667
Amortissement des subventions	4 815	Amortissements	10 443
TOTAL DEPENSES	32 743	TOTAL RECETTES	32 743

La mise à jour du plan de l'assainissement va être réalisée, des devis sont en cours.

Budget Eau - Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	23 075	Résultat reporté	7 499
Charges de personnel	4 500	Produits des services	30 000
Atténuation de produits	6 000	Section à section	2 954
Charges de gestion courante	500		
Charges exceptionnelles et imprévues	500		
Transfert entre sections	5 878		
TOTAL DEPENSES	40 453	TOTAL RECETTES	40 453

Budget Eau - Investissement

Dépenses d'équipement	6 307	Solde d'exécution reporté	3 383
Amortissement de subventions	2 954	Transfert entre sections	5 878
TOTAL DEPENSES	9 261	TOTAL RECETTES	9 261

Les tarifs Hors TVA pour l'eau et l'assainissement :

	Eau	Assainissement
Abonnement Forfait	60,00 €	92,00 €
Consommation le m ³	0,76 €	1,16 €

- Achat ou changement d'un compteur d'eau : 80.00 €
- Coupure ou remise en eau d'un compteur : 50.00 €
- Entretien des compteurs : gratuit

Forfait pour l'alimentation d'un terrain en eau potable : 500 € pour les 20 premiers mètres, puis 15 € par mètre linéaire supplémentaire.

Pour l'assainissement, un forfait minimum de consommation est appliqué pour toutes les résidences (20, 30 ou 40m³ selon le cas)

Branchement assainissement : 400,00 € H.T.

Le conseil municipal de Glanes a voté pour le maintien des compétences communales « eau et assainissement », tout comme la majorité des communes de Cauvaldor (échéance loi NOTRe pour 2026).